

## Consigne Départ de feu -- Plate-forme bouteilles

### 1) - Pour le personnel de parc ou les conducteurs bouteilles :

En cas de départ de feu :

➡ ATTAQUEZ le feu avec un extincteur portatif 6 ou 9 Kg.

➡ **Feu non maîtrisé** → **ALERTEZ** →

Le Responsable parc bouteilles  
Port : A valider

Responsable d'agence  
Port : A valider

Puis le personnel de parc (cariste ou responsable de parc) :

➡ Demande aux conducteurs présents d'évacuer leur véhicule ou de partir à pied au point de rassemblement

➡ Attaque le feu avec les moyens de seconde intervention sur roue : Extincteur 50 Kg poudre sur roue (portée 8 m)

Tout autre responsable sur parc (responsable d'agence, QSE) :

➡ S'équipe de protections individuelles

➡ Attaque le feu avec d'autres moyens de seconde intervention sur roue : Extincteur 50 Kg poudre

### 2) – Si feu non maîtrisé Responsable d'agence, de parc ou personnel administratif :

➡ Mettent en pratique l'organisation des secours **selon FPU01**.

- Instructions générales
- Instructions spécifiques incendie/explosion

➡ Ils rejoignent un point de rassemblement.

➡ Ils déclenchent l'alarme sonore du site



Consigne D'urgence

Feu sur plateforme Bouteilles

Base de BRAX